



Amiens, le 17 octobre 2012

Le Recteur de l'académie d'Amiens,  
Chancelier des Universités,

A

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

S/C de Madame la Directrice et Messieurs  
les Directeurs des Services départementaux  
de l'Education Nationale.

académie  
Amiens

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

RECTORAT

Dossier suivi par la

Direction des Affaires  
Internationales

Philip SIMMONDS  
Délégué Académique aux Relations  
Européennes et Internationales et à  
la Coopération

Tél. 03 22 82 69 35  
Fax. 03 22 82 69 56  
Mél : daric@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

**Objet : 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée ; subventions proposées par l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse**

L'année 2013 marquera le 50<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Elysée signé le 22 janvier 1963 par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer.

C'est pourquoi je désire vivement attirer votre attention sur les dispositifs de financement proposés par l'OFAJ cités en objet.

L'année commémorative a été lancée au mois de septembre 2012 à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du discours du général de Gaulle à la jeunesse allemande. Elle s'achèvera à Paris, en juillet 2013, par le cinquantième anniversaire de la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

Pour célébrer les 50 ans du dialogue franco-allemand, mais aussi, pour manifester sa capacité de projection vers l'avenir, **les établissements scolaires sont invités à imaginer, dès maintenant, des projets en tandem avec leur partenaire allemand ; les projets entre établissements de notre Académie et de notre partenaire le Land de Thuringe seront bien sûr accueillis avec le plus grand intérêt.**

A cette intention, l'**Office Franco Allemand de la Jeunesse** a mis en place un fonds de soutien spécifique pour accompagner tous types de projets ; celui-ci doit permettre à tous les établissements du second degré de présenter des projets qui permettront de mobiliser nos jeunes respectives autour de l'amitié franco-allemande.

Vous trouverez en annexe un document qui fait état des nombreux dispositifs d'accompagnement financier de l'OFAJ.

En outre, un dossier pédagogique vous sera envoyé très prochainement afin de vous accompagner dans vos projets.

Je vous signale aussi que j'attache une importance toute particulière à ce que la journée franco-allemande du 22 janvier 2013 soit, cette année, célébrée avec honneur dans nos établissements.

Afin d'assurer la visibilité maximale de vos actions, je souhaite que vous informiez au plus vite la Direction des Affaires Internationales de vos projets en cours ou en prévision. Celle-ci en établira un tableau récapitulatif à diffuser sur notre site académique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assurer dans les meilleurs délais la diffusion de ces informations auprès des enseignants susceptibles de s'impliquer dans cette commémoration (professeurs d'allemand, DNL allemand, histoire-géographie en priorité). Toutefois, les enseignants d'autres disciplines et le reste de la communauté éducative doivent être impliqués dans ces célébrations.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Bernard BEIGNIER

*Je vous  
remercie de  
prendre les  
mesures  
nécessaires.*